

# Formation des membres de la CSSCT

5 jours - 35 heures

Code formation : ADHGRH0677



adhara.fr

## Objectifs

Définir et maîtriser les attributions (y compris consultatives et informatives) et les moyens d'actions des membres du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail. Connaître et Distinguer les rôles, missions et responsabilité en matière de prévention des différents acteurs internes et externes à l'entreprise. Participer à la démarche globale de prévention des risques professionnels. Être acteur du changement dans l'entreprise dans une démarche d'amélioration des conditions de travail. Définir un Accident de Trajet, de Mission, de Travail, une Maladie Professionnelle. Être capable d'utiliser les outils nécessaires lors des analyses de postes de travail, des enquêtes pour accidents de travail et/ou maladies professionnelles.

## Participants

Tout membre nouvelle élu du Comité de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

## Prérequis

Pas de prérequis pour cette formation.

## Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

## Remarques

## Certification

...

## Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

## Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

## Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'emargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.

## Programme

# Formation des membres de la CSSCT

5 jours - 35 heures

Code formation : ADHGRH0677



adhara.fr

## Missions et fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Champ d'application

Organisation du fonctionnement du CSE (Rôle des suppléants, secrétaire, président, périodicité des réunions...)

Les Moyens du CSE (Local, Heures de délégations, liberté de circulation, La communication du CSE auprès des salariés (faire connaître le CSE, ses actions...), protection des membres, statut des élus, Formation des élus, RI, délit d'entrave)

La Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail : Modalités de mise en place dans les entreprises de + de 300 personnes

Les représentants de proximité

Missions, compétences et prérogatives du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

L'accès aux documents et registres

Les différentes informations du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Les consultations ponctuelles et récurrentes du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail / Liens avec la BDES :

- Savoir exprimer un avis motivé en tant qu'élu du CSE
- Suivre la mise en oeuvre et les décisions de l'employeur suite à ces consultations

Le droit d'alerte :

- En matière de danger grave et imminent
- En matière de santé publique et d'environnement

Les expertises du CSE

## Les différents acteurs internes et externes à l'entreprise : les rôles, missions et responsabilité en matière de prévention

Les interlocuteurs et acteurs internes et externes à l'entreprise et leur niveau de responsabilité en matière de prévention & le Positionnement des Membres du CSE par rapport aux interlocuteurs et acteurs internes et externes à l'entreprise : Salariés, Délégués Syndicaux, L'employeur, Responsable Sécurité/Référent Santé et Sécurité, Services de santé au travail, Inspection du travail, CARSAT, IPRP, INRS, ANACT/ARACT

## Les principes de prévention et de conditions de Travail, l'analyse des Risques et Dangers dans l'entreprise

Les textes essentiels, les principes de base en matière de santé, sécurité et Conditions de Travail (Obligations de l'employeur, Formation à la sécurité, Les 9 principes généraux de prévention...)

Les Recommandations CNAMTS

Différencier le risque et le danger

Les principales familles de risques

La démarche d'évaluation des risques professionnels (Principes, Analyser et Coter les risques)

Le Document Unique : présentation et contenu

Le plan de prévention pour les entreprises extérieures

Etude de cas Analyse des Dangers & Risques « Chasse aux Risques »

Evaluation des risques professionnels, analyse des conditions de travail, cotation de ces derniers (Gravité/ Occurrence), propositions de mesures correctives et d'actions de prévention, re-cotation potentielle après application de ces mesures et actions.

Les sources d'informations liées à la réglementation, aux familles de risques....

## La pénibilité au travail

Définitions et réglementation de la pénibilité

Les missions du CSE

# Formation des membres de la CSSCT

5 jours - 35 heures

Code formation : ADHGRH0677



adhara.fr

## Focus sur les Risques Psychosociaux

Définitions et réglementation en matière de RPS  
La prévention primaire, secondaire et tertiaire  
Les missions du CSE

## Le CSE face aux accidents de travail, missions et Maladies Professionnelles :

Accident de trajet, accident de Mission et Maladie Professionnelle

- Définitions
- Les indicateurs : taux de fréquence et taux de gravité
- Coût des accidents (Direct et indirect)
- L'enquête (entretien, faits et jugements de valeur)
- Analyser un accident de travail avec une « boîte à outils » :

Méthode I.T.MA.MI : Les règles de base – Méthode – Etude de Cas

Méthode de l'arbre des causes : Les règles de base - Méthode – Etude de Cas

Etude de cas - Analyse d'un accident du travail :

A partir d'un fait accidentel, construction à l'aide de la Méthode I.T.MA.MI d'un ou plusieurs arbres des causes, avec propositions de mesures correctives et d'actions de prévention en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Le diagramme d'Ishikawa – 5 M & Le brainstorming : Domaine d'observation - Méthode d'ishikawa/5M et Brainstorming – principe de base de construction du diagramme

Etude de cas - Analyses d'accidents de travail

A l'aide de la méthode du brainstorming et Ishikawa, construction d'un diagramme en arête de poisson/5M depuis plusieurs faits accidentels en vidéo et bandes dessinées. Propositions de mesures correctives et d'actions préventives Proposition par le CSE et/ou de la CSST du CSE d'un plan d'action

Analyse de poste / Analyse des conditions de travail sur bases de travail sous formes de vidéos INRS

A l'aide de la méthode I.T.MA.MI. analyses de situations de travail virtuelles (en vidéo) ou réelles (en accord avec le Président du CSE) Propositions de mesures correctives et d'actions préventives Proposition par le CSE et/ou de la CSST du CSE d'un plan d'action

## Inspection Pratique et Terrain du CSE et/ou de la CSST du CSE

Définition de 2 zones de l'entreprise ou de l'établissement à inspecter en accord avec le Président du CSE

Définition des objectifs de l'inspection

Mise en place du support d'inspection

Observer et interroger les salariés

Exploiter des informations recueillies

Rédaction d'un Compte Rendu d'Inspection